



## Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 février 2020 *Activités 2019*

Nancy, le 7 février 2020.

Les membres de l'association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye se sont réunis le vendredi 7 février 2020 à compter de 18 h 30, à la salle paroissiale de la Sainte Famille (église Ste Anne), 3 rue Guy Ropartz - 54000 NANCY, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Jean-François PETIT, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr Pierre LECOMTE, secrétaire de l'association et

Mme Joëlle METZGER, Trésorière de l'association.

Mme Sylvie CUNIN et M. Jacques MANGEL ont été désignés comme scrutateurs.

L'assemblée délibère à la majorité relative des membres présents sur les questions mises à l'ordre du jour (article 13 des statuts de l'association). Au regard de la feuille d'émargement, signés par 39 adhérents, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

### **L'ordre du jour a été rappelé par le Président :**

1. présentation du rapport moral,
2. présentation du rapport d'activités,
3. présentation du rapport financier,

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

**Rapport moral** : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 39 voix (soit 38 voix pour ; 1 abstention) ;

**Rapport d'activités** : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 39 voix (soit 38 voix pour ; 1 voix s'est abstenue) ;

**Rapport financier** : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 39 voix (soit 39 voix) ;

### **Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration**

L'Assemblée :

- 1°) renouvelle l'ensemble de ses membres en qualité de membres du bureau et du Conseil d'Administration,
- 2°) nomme Mme Sylvie CUNIN en qualité de Vice-Présidente et
- 3°) nomme Mme Aline MARCELIN en qualité de membre du Conseil d'administration.



## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

### Membres du Bureau

Membre et rôle	Adresse & téléphone	Adresse mail
Jean-François PETIT Président (commerçant)	307 rue St Georges 54200 TOUL 06 33 08 62 53	<a href="mailto:jeffpetit54@orange.fr">jeffpetit54@orange.fr</a>
Sylvie CUNIN Vice-Président (Infirmière DE)	22 rue du chemin blanc 54000 Nancy 06 72 81 20 19	<a href="mailto:sylviecunin@orange.fr">sylviecunin@orange.fr</a>
François PETIT Président d'honneur (retraité)	54 rue Léonard Bourcier 54000 Nancy 03 83 98 77 25	<a href="mailto:francois.petit0439@orange.fr">francois.petit0439@orange.fr</a>
Joëlle METZGER Trésorière (assistante de direction)	5B place des Vosges 54000 NANCY 06 72 55 27 12	<a href="mailto:joelle.metzger1@gmail.com">joelle.metzger1@gmail.com</a>
Pierre LECOMTE Secrétaire (retraité)	62 rue Français 54000 NANCY 07 66 11 86 47	<a href="mailto:foretdehaye@yahoo.fr">foretdehaye@yahoo.fr</a> <a href="mailto:pileco@free.fr">pileco@free.fr</a>

2

sur

7

### Membres du Conseil d'administration

Membre	Adresse & téléphone	Adresse mail
Bernard GUENIOT (chef de projet informatique)	25 rue Émile Moselly 54000 NANCY 06 95 69 64 69 - 03 83 97 02 91	<a href="mailto:gueniotbernard@yahoo.fr">gueniotbernard@yahoo.fr</a>
Claude HENRY (agent commercial)	258 avenue de Boufflers 54000 Nancy 06 15 79 47 18	<a href="mailto:claudehenry1958@free.fr">claudehenry1958@free.fr</a>
Patrick KUNTZ (responsable d'étude)	22 rue Martial Mourot 54600 Villers les Nancy 06 80 18 61 49	<a href="mailto:patrick.kuntz@inrs.fr">patrick.kuntz@inrs.fr</a>
Pascal LAUMOND (retraité)	7 rue Taille Michaud 54840 VELAIN EN HAYE 06 38 13 61 47	<a href="mailto:pa1705@orange.fr">pa1705@orange.fr</a>
Jacques MANGEL (consultant)	47 rue Gruber 54000 Nancy 06 10 76 05 71	<a href="mailto:jmangel@club.fr">jmangel@club.fr</a>
Aline MARCELIN (assistante communication événementielle)		
Marie-Christine MIROUF (retraîtée)	60 rue Français 54000 NANCY 06 05 21 66 93	<a href="mailto:mirouf.mc@hotmail.fr">mirouf.mc@hotmail.fr</a>
Patrick SIBILLE (enseignant-chercheur)	12 Allée du Bassigny 54520 LAXOU 06 48 79 36 14	<a href="mailto:sibille.patrick@free.fr">sibille.patrick@free.fr</a>

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an ; l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 39 voix (soit 39 voix).



## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

### Actualisation des statuts :

l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 39 voix (soit 39 voix) ;



Adobe Acrobat  
Document

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 h 15 mn.  
Toutefois, la journée se poursuit par des présentations complémentaires.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Nancy, le 7 février 2020

**Le Président de séance**  
**Jean-François PETIT**

**Le Secrétaire de séance**  
**Pierre LECOMTE**



## ANNEXES à l'assemblée générale 2020

### Fichier de présentation de l'Assemblée Générale

Cliquez sur la page de garde ci-dessous et visualiser la présentation faite à l'assemblée générale (sans l'animation propre à Powerpoint, certaines zones peuvent apparaître vides, c'est normal. L'intégralité de la présentation Powerpoint peut vous être fournie sur demande).



Adobe Acrobat  
Document

### Documents complémentaires :

#### Rapport Moral présenté par Jean-François Petit, Président de l'association.

Je tiens ici à remercier l'ensemble des personnes et personnalités qui nous aident à tout mettre en œuvre pour le bon fonctionnement de l'association et ce n'est pas toujours facile.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, quoique, si l'on y regarde de près, les attaques diverses auxquelles sont soumis les arbres de nos forêts elles, se ressemblent.

Je citerai pèle mèle les bostryches de l'épicéa, la chalarose du frêne, les chenilles processionnaires du pin, les sapins des Vosges qui sèchent sur pied à cause d'un autre bostryche, sans oublier les buis qui souffrent fortement de la pyrale.

La biodiversité tend à s'effondrer on le voit un peu partout, les médias se chargent de relayer des informations toujours plus alarmistes.

Les forêts sont quelque peu épargnées de cet effondrement. Une récente étude confirme l'effet positif des réserves naturelles sur la préservation des oiseaux communs. Alors que leurs populations ont baissé en moyenne de 6.6% sur le territoire métropolitain entre 2004 et 2008, elles augmentent sur la même période de 12.5% dans les réserves naturelles et en moyenne de 48% pour les espèces forestières. Ces résultats illustrent l'efficacité des espaces protégés pour la conservation de la nature y compris celle dite « ordinaire ». C'est encore peut-être l'arbre qui cache la forêt ; car ne voit-on pas l'aire de répartition du gobe mouche gris (1) reculer, la population de grand tétras (2) s'effondrer dans les forêts Vosgiennes. Par contre, les populations de cervidés et de sangliers sont en forte augmentation et là je ne vois qu'une seule et unique solution pour rétablir un équilibre sylvo cynégétique digne de ce nom. (3)

Pourquoi digne de ce nom, car je pense évidemment à la réintroduction du loup dans nos contrées élargies même si cela déplaît à certains car l'arrivée d'un super prédateur modifie le comportement des herbivores sauvages.

Mais mon approche ne se limite pas qu'à cela ; certains défenseurs de l'environnement dont je fais partie pensent qu'il faut rendre à la planète son caractère sauvage en la ré-ensauvageant, cela pour faire face au recul des espaces naturels et limiter le réchauffement climatique. Je vous conseille d'aller voir les travaux de Sergueï ZIMOV qui, en introduisant des grands herbivores en Sibérie arrive à faire baisser la température du sous-sol de 13° C ce qui permettrait d'éviter ceci. (Explications 4)

Je rappellerai ici que la France perd un département par période de 7 à 10 ans sous le bitume ou le béton. Autres chiffres à l'échelle mondiale, entre 1999 et 2009 3.3 millions de km<sup>2</sup> (soit l'équivalent de la surface de l'INDE) ont perdu leurs caractères sauvages selon une étude publiée l'an dernier dans la revue scientifique « NATURE ».



## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

Les espaces sauvages ne représentent plus que 23 % DE LA SURFACE TERRESTRE (hors Arctique), c'était 85% il y a un siècle.

En cause l'étalement urbain, la déforestation, l'exploitation agricole et les 1<sup>er</sup> effets du réchauffement climatique.

Alors pourquoi vous parler de tout cela ce soir lors du rapport moral de l'ASP FORET DE HAYE ?

Tout simplement pour attirer votre attention sur ce sujet qui nous préoccupe et qui peut intéresser l'ensemble de notre auditoire de ce soir.

Je pense que l'on peut se mobiliser sur notre territoire pour voir des portions de forêts en évolution libre sans intervention forte des gestionnaires.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Il existe dans l'arsenal législatif et administratif des possibilités : on peut laisser certaines portions de forêts en libre évolution et /ou en îlot de vieillissement et / ou en îlot de senescence.

On voit bien ici l'avantage que l'on peut en tirer, une biodiversité qui, dans certains secteurs de nos forêts devrait revenir à des niveaux intéressants. Car quel bonheur pour les naturalistes mais également les « simples » usagers de la forêt que de voir des chouettes de Tengmalm (5), des cigognes noires, des pouillots siffleurs, des aigles bottés (J'en oublie certainement) revenir dans nos forêts. Savoir que ces espèces recolonisent des territoires, nous conforte dans notre idée.

Pour la forêt de Haye, nous allons tout mettre en œuvre pour éviter des coupes sur la FC de Messein. C'est une forêt que je qualifierais d'ancienne avec de vieux arbres, de gros tilleuls, de gros érables, des arbres secs sur pied enfin une forêt où il suffirait de peu de choses pour enrichir une biodiversité déjà intéressante.

Et cerise sur le gâteau, je dirais même bourgeon au-dessus de l'arbre, Mr le Maire partage notre avis ainsi que beaucoup d'autres personnes via des associations naturalistes. L'idée ensuite serait de faire un sentier de sylvothérapie.

Je ne passerai pas sous silence le superbe vallon de Bellefontaine (6) qui est en ZNIEFF (ZONE NATURELLE INTERET FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE) actuellement et qui doit mériter toute l'attention de notre association ainsi que la Maison forestière surplombant le vallon, il faut faire vite pour éviter que l'intérieur ne se dégrade, je pense surtout à l'escalier école de Nancy.

Aussi je lance un appel à toute personne intéressée par ce projet historico-culturel de venir nous rejoindre pour travailler sur le devenir du site, avis aux amateurs.

Enfin il me semble utile de rappeler que nous sommes en capacité de rouvrir des sentiers en forêt qui ont été réinvestis par la végétation arbustive et qui ne demande qu'à accueillir du public.

Je tiens ici à féliciter toute l'équipe du CA et les membres de l'association qui ont œuvré à la réussite de « BALADE EN MUSIQUE ». Tout simplement parce que ce fût un travail de longue haleine, un travail de fond et finalement une réussite totale. L'équipe qui a mis en place cette manifestation fera une édition nouvelle en 2021.

Enfin je tiens aussi à vous remercier de votre présence ce soir à notre AG et je vous invite après les obligations statutaires à partager le verre de l'amitié et pouvoir échanger avec nous autour de gourmandises salées et sucrées confectionnées par les membres du CA. Puis à 20h15 à assister à la conférence de Mme Schnitzler. Un grand merci et je finirai par une expression que j'aime bien « touche pas à ma forêt »

### **Rapport d'activités présenté par Sylvie CUNIN, vice-président de l'association & Pierre LECOMTE, secrétaire.**

Voir le Fichier de présentation à l'Assemblée Générale, le rapport d'activités y est décrit. Les projets 2020 sont également présents dans cette partie.



## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

### Rapport financier présenté par Joëlle METZGER, trésorière de l'association.

Les dirigeants de votre association sont heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2019. Votre association a clôturé le 31 décembre 2019, les comptes de son exercice comptable. Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue par la méthode dite de caisse et que l'association n'établit pas de bilan.

Toutefois l'association tient l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par moi-même, trésorière de l'association, et les dirigeants de l'association ont validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

- Le compte de résultat 2019,
- La situation de trésorerie au 31 décembre 2019,
- La valorisation des contributions du personnel bénévole.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles à l'approbation des comptes.

Nous vous rappelons que les comptes peuvent être consultés librement au siège par les membres de l'association, sur rendez-vous.

#### Concernant le compte de résultat :

- Notre principale source de revenus en 2019 est composée des cotisations de nos membres (légère progression par rapport à 2018)
- Notre dépense la plus conséquente concerne « Balade en musique »
- Nous tenons vivement à remercier :
  - le département de Meurthe et Moselle pour leur subvention de 1000 €
  - la Métropole du Grand Nancy pour leur subvention de 2000 € également
  - le LEADER pour le règlement de leur subvention de 2240,10 € (accordée en 2017)
- L'année 2019 présente un solde positif de 3655,96 €, et ce malgré notre manifestation « Balade en musique » du mois d'août.

Ce solde positif s'explique aussi par le décalage de règlement de la subvention du leader.

#### Concernant la situation de trésorerie

- Elle est saine et présente un solde positif de **4949,06 €** au 31/12/2019.

#### Notre situation financière nous permet d'aborder sereinement 2020 et de financer nos projets.

La valorisation de notre personnel bénévole se monte à 6480 €, bénévoles sans lesquels nous ne pourrions exister (12 membres, 3h de travail mensuel à 15€/h).



## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

**Dernier point : nous avons décidé de ne pas augmenter notre cotisation de 15 € pour l'année 2021. Et nous avons décidé d'instaurer un nouveau tarif de cotisation à 5 €, pour les mineurs et étudiants qui désireront adhérer et s'investir dans notre association.**

Conférence « Face au réchauffement climatique, les forêts en libre évolution sont-elles une réponse ? » de **Mme Annik Schnitzler, professeur Laboratoire Interdisciplinaire, Université de Lorraine.**

7  
sur  
7

Mme Schnitzler en présentation sur « On peut exploiter la forêt autrement ».

